



Module : VBG ou Violences basées sur le genre

Vers une approche intégrée pour promouvoir la santé et les droits des femmes et des filles.

Présentation du module :

Les violences basées sur le genre (VBG) constituent une des violations des droits de la personne les plus répandues et sont un véritable problème de santé publique. Les VBG découlent de relations de pouvoir inégales entre hommes et femmes et prennent racines dans l'organisation sociale et politique des sociétés dans lesquelles elles ont perpétrées. Elles comprennent, sans s'y restreindre, des agressions physiques, verbales, sexuelles et psychologiques. Si les hommes peuvent être victimes de VBG, ce sont les femmes qui subissent le plus ce type de violences. Ce module s'intéressera surtout aux violences faites aux femmes (VFF). En effet, les Nations-Unies estiment qu'une femme sur trois dans le monde a subi des violences physiques ou sexuelles du simple fait d'être une femme. La violence est un obstacle majeur au développement des femmes et des filles, ainsi qu'au bien-être et au développement de leurs communautés et des sociétés dans leur ensemble. De nombreux traités contraignants sur les droits de la personne interdisent les violences faites aux femmes comme la Convention sur l'Élimination des Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF – 1979) ou le Protocole de Maputo (2003). La plupart des gouvernements du monde ont adopté des lois visant l'élimination des violences faites aux femmes. Mais, très fréquemment, ce corpus législatif peine à être correctement appliqué et les violences basées sur le genre sont perpétrées avec la complicité des Etats, voire même parfois par les Etats. Les acteurs et actrices de la société civile ont alors un rôle clé à jouer pour lutter contre les violences basées sur le genre et, particulièrement, les violences faites aux femmes. Or, il n'existe pas une solution unique aux VBG.

Approche et organisation :

Les enseignements du module seront basés sur l'expérience des intervenants(es) mais aussi des Participants(es) Tout en apportant des outils clés, il invitera les participants(es) à une réflexion commune sur les approches à développer pour lutter efficacement contre les VBG. Les sessions seront construites autour de présentations succinctes, d'études de cas et d'exercices de groupe. Des discussions sur des questions soulevées durant les sessions seront privilégiées.

Contenu :

- Identification et définition des concepts clés ;
- Présentation de l'ampleur et de l'impact des VBG ;
- Etude d'un programme sur la thématique des mutilations sexuelles féminines ;
- Etude de projets/ programmes proposés par les participant.e.s ;
- Travaux sur la théorie du changement ;
- Réflexions sur l'approche « santé » et l'approche basée sur les « droits humains » ;
- Travaux sur les aspects holistiques des programmes VBG ;
- Réflexions sur le suivi/ évaluation des programmes.

Public :

Professionnels des ONG, acteurs de santé, élus, responsables institutionnels ou associatifs du Nord et du Sud, collectivités locales finançant des programmes en santé aux pays du Sud.

Responsables du module :

Dr Binta SENE, santé publique, responsable des violences au ministère de la Santé et de l'Action Sociale

Rosalie Aduani DIOP, PHD, enseignante chercheur, université de Dakar